

Le point de Justice de Sainte-Marie vous informe que la permanence du notaire prévue le vendredi 1^{er} Août 2025 est annulée pour le motif suivant : congé

Les consultations reprendront le 05 Septembre 2025 de 8H00 à 11H30.

Pendant cette période de fermeture, vous pouvez prendre RDV en indiquant vos noms, prénoms et coordonnées téléphoniques par mail à l'adresse suivante : pad@ville-saintemarie.re

Nous vous contacterons à notre retour.

Vous pourrez nous contacter dès le 14 Août 2025 à partir de 8h00 au 0262.72.10.14

Nous vous remercions pour votre compréhension.